



# CALH JOGGING

## Année 2014 – 2015



**L'adhésion est obligatoire pour toute personne participant régulièrement ou occasionnellement aux entraînements, sorties et activités du RandoCALHjogging**

### **Conditions d'adhésion**

- Être âgé(e) de plus de 18ans
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition
- S'acquitter de sa cotisation annuelle

### **Accueil « débutants » et nouveaux adhérents**

- Un mois pour découvrir le jogging avant l'adhésion
- Encadrement par les coureurs confirmés du CALH jogging

### **Cotisation annuelle**

- La cotisation annuelle est fixée à 20 €, elle permet également de participer aux activités du CALH Rando et de bénéficier de tarifs privilégiés pour accéder à la piscine des Weppes.

### **Pièces à joindre :**

- Cotisation : chèque à l'ordre du Rando CALH Jogging
- Bulletin d'adhésion
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition

### **Locaux, vestiaires et lieu de rendez-vous**

- Salle Monnet, place de l'Europe

### **Entraînements**

- Mardi et vendredi : RDV 18h45, départ 19h
- Dimanche matin (sauf compétition) : RDV 9h15, départ 9h30

### **Droit à l'image**

- Par son adhésion, chaque adhérent autorise le Rando CALH Jogging à reproduire et exploiter **exclusivement à des fins de communication et de promotion de ses activités**, toutes les photographies et vidéos où il apparaît et qui seront réalisées dans le cadre de la vie de l'association et de la participation aux épreuves sportives associées.

**Toute l'actualité du CALHjogging sur: <http://calhjogging.weebly.com/>**

### **Renseignements complémentaires**

- Yvon PAPEGHIN- 03.20.49.96.66 - [yvonpapeghin@wanadoo.fr](mailto:yvonpapeghin@wanadoo.fr)